

Un véritable projet d'avenir pour les près de la Dysse

[guilhem.bougette <guilhem.bougette@orange.fr>](mailto:guilhem.bougette@orange.fr)

ven. 20/09/2024 11:17

À : Concertation ZAC <concertation.zacdysse@montpeyroux34.com>;

Mr Guilhem Bougette 18 Septembre 2024

guilhem.bougette@orange.fr

à Monsieur le Maire de Montpeyroux, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal, à Mesdames et Messieurs les techniciens du projet « près de la Dysse »,

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs,

La récente rétrogradation du projet « près de la Dysse » qui fait passer son emprise de 8 à 3 hectares, donne certes une respiration aux observateurs (respiration malheureusement transitoire) mais ne règle pas le problème de fond.

Après la navrante réunion du 17 Septembre 2024 marquée par la calamiteuse présence d'une agence de communication, les interrogations viennent encore plus nombreuses. Il s'est avéré que la concertation affichée au départ a été un véritable étouffoir à discussion, les communicantes n'y étant pas pour rien.

Sur le projet en lui-même il y a peu à dire. A l'aide de quelques arguments simplistes (village-rue qui serait l'ADN de Montpeyroux, « dent creuse », voie principale partagée entre autos-vélos-trotinettes-piétons, hauteur limitée des constructions ...) l'affaire est pliée rapidement et sans peine. Et de fait, quand on considère ce nouveau quartier en lui-même, c'est à dire que si on le considère séparément de son environnement qu'est le village existant, on peut se dire que, sans être particulièrement innovant, il est relativement vertueux et possiblement agréable à vivre.

Le problème de ce projet ne tient pas à sa nature, il tient à son emplacement. Et là se posent deux questions : les liens de ce quartier avec le village existant, et deuxièmement la nature des terres confisquées par l'artificialisation.

Parler des liens de ce quartier avec le village existant revient à parler du problème de la voiture, avec pour référence le nombre de logements construits, 60, ce qui injectera dans le trafic existant 120 véhicules supplémentaires. La réunion du 17 Septembre a fait la preuve que ce sujet est impréparé (Monsieur le Maire ayant entre autres dit qu' «on s'adaptera », ce qui n'est pas rassurant), et que les questions qui ont été posées sur le sort de la Rue des Lions ont été éludées.

Les plans du quartier des près de la Dysse notent gentiment « entrée de quartier » au niveau du cèdre. Peut-être, mais l'entrée réelle de l'entonnoir se situe au 1bis Rue des Lions. Dans l'état actuel de ce projet, je considère que le quartier de la place du monument au mort et du début de la rue des lions sont les sacrifiés de votre histoire.

Il faut enfin parler de ces terres des près de la Dysse, ainsi nommées bien avant qu'elles ne deviennent un nom de quartier sur un panneau. Les terres de Montpeyroux se caractérisent par leur aridité et leur difficile accès à l'eau. Les près de la Dysse représentent ainsi une exception, et maintenant que votre projet l'a mis sous les projecteurs, cet endroit secret et oublié apparaît comme un trésor.

Les décideurs que vous êtes nous disent qu'il faut considérer l'avenir à l'horizon 2050... Et vous voulez massacrer le seul lieu humide du village pour quelques bicoques ? Vous est-il possible d'imaginer qu'à ce fameux horizon 2050 nos petits-enfants vont certainement avoir un besoin impérieux de ces arpents de terre pour y cultiver de quoi vivre ? Si gouverner c'est prévoir, alors gouvernez donc Montpeyroux en appliquant un gel total de cet espace afin d'y prévoir non pas des sympathiques « jardins partagés » comme c'est la mode actuellement, mais une véritable zone de maraîchage et de cultures vivrières au service de la population.

Si vous menez à bien ce projet de constructions sur les près de la Dysse, les générations futures parleront de vous comme ayant été ceux qui ont dilapidé une chance supplémentaire pour Montpeyroux.

Guilhem BOUGETTE 20 Septembre 2024